

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 9
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023
Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : CONTRAT CONTRACTUALISATION CONSEIL DEPARTEMENTAL 2023-2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les opérations retenues par le Conseil Départemental et le détail des financements dans le cadre de la contractualisation 2023-2025.

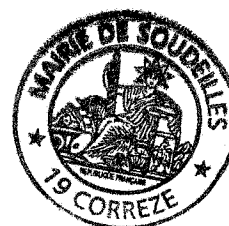
MAITRE D'OUVRAGE	LIBELLE PROJET	MONTANT DU PROJET	AIDE DU CD	CATEGORIE D'AIDE	LIBELLE CATEGORIE D'AIDE	ANNEE	PRIORITE	TAUX DOTATION
SOUDEILLES	Travaux d'aménagement de la cantine (regroupement communes) - T1	100 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
SOUDEILLES	Travaux d'aménagement de la cantine (regroupement communes) - T2	200 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2024	1	
SOUDEILLES	Travaux d'extension du cimetière	50 000€	12 500 €	3	AB espaces public - Aménagements	2025	2	
SOUDEILLES	Travaux local technique communal	75 000 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2023	1	
SOUDEILLES	Etude de faisabilité projet touristique	20 000 €	4 000 €	5	Projets structurants	2023	1	

SOUDEILLES	Travaux d'aménagement pistes forestières - Objectifs touristique	20 000 €	4 000 €	5	Projets structurants	2024	1	
SOUDEILLES			11 858 €		Dotation voirie annuelle			50 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme retenu par le Conseil Départemental ainsi que le détail des financements proposés.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE

24 AVR. 2023

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)**

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

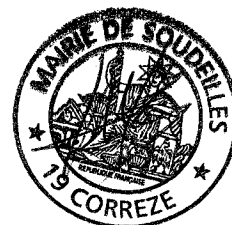
Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : BUDGETS 2023 - COMMUNE ET EAU

Le Conseil Municipal approuve le Budget de l'Eau et le Budget Général de la Commune pour l'année 2023 avec 9 voix pour.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE

20 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

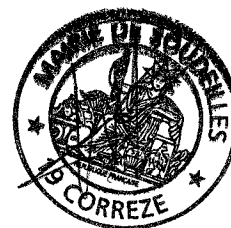
Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : COMPTES DE GESTION 2022 - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion de l'année 2022 de la Commune.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE
20 AVR. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 8

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

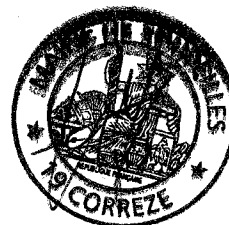
OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - EAU ET ASSAINISSEMENT ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION DU 17 MARS 2023

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du service de l'Eau et Assainissement pour l'année 2022 avec 8 voix pour

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON

REÇU LE
20 AVR. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORREZE)



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT - BUDGET EAU

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat de 2022 d'un montant de 27 685.46 € du Budget de l'eau (43500).

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

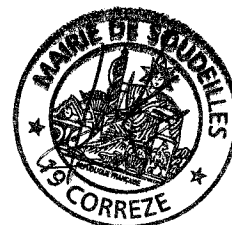
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE

20 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

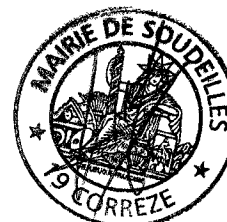
OBJET : BUDGET 2023 - EAU

Le Conseil Municipal approuve le Budget de l'eau de la Commune pour l'année 2023 avec 9 voix pour.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
74 896.46€	74 896.46€	66 231.18€	66 231.18€

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE
16 MAI 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

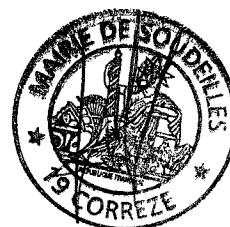
OBJET : BUDGETS 2023 - COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le Budget Général de la Commune pour l'année 2023 avec 9 voix pour.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
312 230.51 €	312 230.51 €	105 638.60 €	105 638.60 €

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

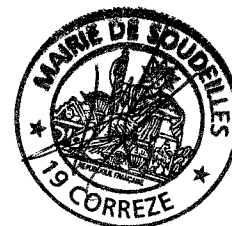
Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : AFFECTATION RESULTAT - BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat de 2022 d'un montant de 7 940.06 € du Budget de la Commune (42300).

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON



REÇU LE
20 AVR. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 9
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023
Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : O.N.F. : DESTINATIONS DES COUPES DE BOIS - EXERCICE 2023 - AVENANT

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêt, concernant les coupes de bois à inscrire dans les forêts relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1 - Choisit la destination des coupes prévues pour l'année 2023

Forêt	Parcelle	Surface	Coupe	Destination
Forêt sectionale de Chaudemaison Soudeilles	à 1_A	5.08	AS	VENTE

- **vente avec mise en concurrence** à la diligence de l'O.N.F. (vente de gré à gré par soumissions) si des opportunités se présentent
(En fonction des propositions reçues, le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement sur le mode de mise en marché des bois).

2 - **AUTORISE**, dans le cas où les critères de biodiversité et de fertilité du sol le permettent, l'export des menus bois.

3 - **DONNE MANDAT** à l'O.N.F. pour fixer en son nom les prix plancher des produits à vendre.

4 - **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas 1 à 3.

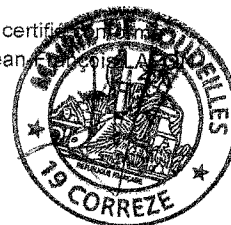
Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

REÇU LE

20 AVR. 2023

Pour extrait certifié
Le Maire, M. Jean

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SOUDEILLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatorze avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de M. Thomas MIGNAUT, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de Mme Yvonne MAGNE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2023 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 4,70 %
- Taxe Foncière Bâti : 26,51 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 75,11%

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 28/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François LAFON

